# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-6-65 386922

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORREZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.*

C. C. P. : CLERMONT FERRAND 5.503.17

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 57 de JUIN 1965.-

A V E R T I S S E M E N T S.-

## V I G N E

MILDIOU.- Des taches et parfois même des foyers d'une certaine importance sont actuellement présents, dispersés dans le vignoble (conséquences des pluies des 17 et 18 Mai, puis de celles, quasi-quotidiennes, du 26 Mai au 7 Juin).

Il y a lieu :

a) Dans les vignes où des foyers d'une ampleur notable ont été repérés, d'effectuer un traitement dès réception de cette note.

b) Partout où les pluies du 13 ou du 14 Juin ont été d'une certaine importance, d'effectuer un traitement avant le 21 Juin.

Dans les autres situations (vignes où la maladie est encore pratiquement inexistante et dans lesquelles les traitements précédemment conseillés ont été effectués dans de bonnes conditions) n'intervenir qu'au début de la prochaine semaine.

Partout, il y aurait intérêt à éliminer d'urgence la végétation inutile à la base des souches où l'on peut trouver, surtout là où l'eau est restée sur le sol, des rameaux entièrement contaminés.

BLACK-ROT.- Le traitement conseillé contre le Mildiou est valable contre le Black-Rot.

## A R B R E S   F R U I T I E R S

CARPOCAPSE.-
Mettre en place un traitement entre le 20 et le 24 Juin. Utiliser de préférence un produit également efficace sur les Pucerons et les Acariens.

TAVELURE.-
Ajouter un produit contre la Tavelure, dans les vergers où des taches sont observées.

I N F O R M A T I O N.-

## V I G N E

OIDIUM.- A la bouillie utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit actif contre l'Oïdium ou, par beau temps, intervenir par poudrage.

Clermont-Ferrand, le 16 Juin 1965.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

P 124

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur Gérant : L. BOUYX.
Tirage n° 541 du 16 Juin 1965 - 2.000 exemplaires - ABONNEMENT 1965 - Expédition n° 12.